

DEL-2025.00270

L'An deux mille vingt cinq, le 11 décembre, à 09 heures 00, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 04/12/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de M. Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY

M. Christian BACHELLARD, M. Stéphane BOUCLIER, M. Yannick CLEVY, M. Patrice COUTIER, M. Frédéric GONDA, M. Gilbert PAULY, M. Joseph PELLARIN, Mme Catherine PESSEY-MAGNIFIQUE, M. Eric PEUGNIEZ.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE

M. Alain BARBIER, M. Christian BOUVARD, M. Daniel BUFFLIER, M. Pierre-Emmanuel CAVAREC, M. Jean-Pierre CHENEVAL, M. Fernand DESCHAMPS, M. Benoît DUNAND, M. Jean FONTAINE, M. Jean-François GAUDIN, M. Max MEYNET-CORDONNIER, Anthony PENHOUËT, M. Georges PERRISSIN-FABERT, M. David RATSIMBA, M. Jean-Pierre STEYER.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

M. Laurent GILET, M. Pierre HACQUIN, M. Christian LEOTY, M. Jacques SIBILLE, Mme Sylvie TARAGON.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS

M. Jean-François CONDEVAUX, M. Joseph DEAGE, M. Joël GILBERT, M. Thierry MARTIN-COCHER, M. Noël MATHIAN, Mme Arlette MERMIER.

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD)

M. Lucien BOISIER, M. Claude CHARBONNIER, M. Gérard DUGAVE, M. Gérard REY, M. Yvan SONNERAT (représenté par M. Olivier RENAUD).

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD)

M. Roland CARTIER, M. Joël VITTOZ.

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie

M. Joël BAUD-GRASSET, M. François DAVIET, M. Nicolas RUBIN (représenté par Mme Odile MAURIS).

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

M. Jean-Marc BOUCHET, Mme Jacqueline CECCON, M. Richard FROSSARD, M. Emmanuel GEORGES, M. Eric GRANGER, Mme Régine MAYORAZ, M. Marc ROLLIN, M. Patrick SAILLET, M. Rénald VAN CORTENBOSCH, Mme Nadine WENDLING.

Avaient donné pouvoir :

M. Christian AEBISCHER (à M. Jean FONTAINE), M. Matthieu BACH (à M. David RATSIMBA), M. Olivier BARRY (à Mme Catherine PESSEY-MAGNIFIQUE), M. Antoine BLOUIN (à M. Laurent GILET), M. Michel BOUVARD (à M. Christian BOUVARD), M. Jacques BURNET (à M. Joseph DEAGE), M. Marcel CATTANEO (à M. François DAVIET), M. Michel CHARRAT (à M. Jacques SIBILLE), M. Eric CHASSAGNE (à M. Patrice COUTIER), M. Philippe CHASSOT (à Mme Régine MAYORAZ), M. Paul CHENEVAL (à M. Jean-Pierre CHENEVAL), Mme Sandrine DALL'AGLIO (à M. Frédéric GONDA), M. Serge DEPLANTE (à M. Yannick CLEVY), M. Jean-Louis DERONZIER (à M. Gérard DUGAVE), Mme Sandrine DETURCHE (à M. Thierry MARTIN-COCHER), M. Didier EVERAERE (à M. Marc ROLLIN), M. Bernard FOURNET (à M. Alain BARBIER), M. Yves GUILLOTTE (à M. Gérard REY), M. Fabrice GYSELINCK (à M. Jean-Pierre STEYER), Mme Marion LAFARIE (à M. Eric PEUGNIEZ), M. Roland LOMBARD (à M. Christian BACHELLARD), M. Benjamin MARIAS (à M. Stéphane BOUCLIER), Mme Magali MUGNIER (à M. Joël BAUD-GRASSET), M. Gérard OBERLI (à Mme Sylvie TARAGON), Mme Pascale PARIS (à M. Pierre HACQUIN), M. Thierry SERMET-MAGDELAINE (à M. Lucien BOISIER), M. Hervé VILLARD (à Mme Nadine WENDLING).

Etaient absents ou excusés :

M. Jean-Pierre AMADIO, M. Stéphane ANTHOINE-MILHOMME, M. Bruno BARTHALAIS,
Mme Caroline BILLOT, M. Johann BONTEMPS, Mme Marie-Jo BRO, Mme Vanessa BRUNO,
M. Gilles CALLET, M. Pierre CALONE, M. Philippe CHARLOT-FLORENTIN, M. Gilles FRANCOIS,
M. Bruno GILLET, M. Julien HAVEL, M. Christian HENON, M. Jean-Michel JACQUES, M. Jean-
Pierre JOURNE, M. Patrick LARCHER, M. Nicolas LEBEAU-GUILLOT, M. Jérôme LEGEROT-GERMAIN,
M. Paul LEROY, M. Sylvain PEROU, M. Alain PERRET, M. Christophe PERY, M. Michel ROSSINELLI,
M. Cyprien TOURNIER.

Membres en exercice : 106
Présents : 54
Membres habilités à prendre part au vote : 106
Votants : 54
Représentés par mandat : 27

Objet : Décision Modificative n°2 du Budget Annexe Très Haut Débit 2025

Rapport présenté par David RATSIMBA

Le Comité a adopté le Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Très Haut Débit le 30 janvier 2025, le Budget Supplémentaire le 12 juin 2025 et une Décision Modificative n°1 le 16 octobre 2025.

La présente Décision Modificative porte sur :

- En dépenses : l'ajout de crédit au compte 011 du fait de budget insuffisant pour le règlement des factures Orange et l'ajout de crédits pour les intérêts courus non échus au chapitre 66.
- En recettes : l'ajout de crédits relatifs à des pénalités à percevoir et à un remboursement d'avance forfaitaire.

A cela, viennent s'ajouter des opérations d'ordre.

En synthèse, l'équilibre de la Décision Modificative se présente ainsi :

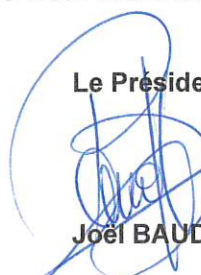
Section d'Exploitation		Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	500 000	
66	Charges financières	228 000	
77	Produits exceptionnels		200 000
023	Virement à la section d'investissement	- 528 000	-
Total Fonctionnement		200 000	200 000
Section d'Investissement		Dépenses	Recettes
16	Emprunts et dettes assimilées		311 800
23	Immobilisations en cours		216 200
021	Virement de la section d'exploitation		- 528 000
Total Investissement		-	-

Les membres du Comité sont invités à :

1. approuver la Décision Modificative n° 2 du Budget Annexe Très Haut Débit 2025 proposée.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,


Syane
ENERGIES & NUMÉRIQUE
Joël BAUD-GRASSET.